

été 2017

Lagraulière

Informations municipales

Nous avons le plaisir de vous présenter votre nouvelle lettre d'informations estivales. Le dynamisme et l'engagement des bénévoles au sein des associations de la commune nous permettent de vous proposer un programme culturel, sportif et festif particulièrement riche et varié. Notre commune possède de très nombreux atouts, dont la vie associative fait pleinement partie.

Le maire, Ubald CHENOU



Les brochures des chemins d'interprétations et des sentiers balisés de randonnées sont à votre disposition en mairie



Accès libre et gratuit aux terrains de tennis et de pétanque.



Point de restauration

Café restaurant LE GROS LIERRE :
05.55.97.21.27

Plaisir Gourmand (traiteur)
et Pizza ZONARD—Tous les jeudis
de 16h30 à 21h : 07.71.10.59.73

Les repas maison d'Olivier :
06.30.04.51.38



Du 1^{er} juillet au 31 août 2017
Pataugeoire et grand bassin
Vente de glaces et boissons
Surveillance MNS
Cours de natation
Tous les jours de 14h30 à 19h
05.55.73.01.56

Tarifs: 1,50 € (-12 ans) 2,50 € (+ 12 ans)
AQUAGYM: mardi et vendredi à 20h
(durée de 45min)

Les travaux

Vous allez trouver du changement cet été ! Notre piscine municipale a fait peau neuve. Le grand bassin a bénéficié d'une réfection complète. Des travaux ont été réalisés au terrain de pétanque avec l'association « La Boule Grauléroise » pour améliorer les conditions d'éclairage et assurer l'organisation davantage de concours. Le court de tennis a été entièrement nettoyé.

Les agents de Socama poursuivent les sondages dans le cadre de notre diagnostic d'assainissement collectif.

Les travaux de la mairie ont été suspendus jusqu'en septembre afin de ne pas perturber la mise à disposition des locaux, pour les élections, les associations, les réunions, l'exposition estivale. Cette tranche complémentaire de travaux, évaluée à 146 000€ HT, bénéficie d'un important soutien financier de l'Etat, du Département et du Sénateur Claude Nougéin. Les activités associatives qui avaient lieu à la mairie seront transférées dans l'ancien logement des instituteurs. Ce local fait l'objet de petits travaux d'aménagement pour les accueillir. Le secrétariat de mairie sera installé provisoirement dans salle du conseil municipal jusqu'au début 2018.

La Municipalité et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Graulérois mènent depuis plusieurs mois une action commune pour la restauration du Pont des Amoureux. Son coût s'élève à environ 25 000€ HT. La protection de ce petit patrimoine, unique dans notre commune, vise à préserver notre richesse et permet une utilisation pérenne du chemin rural qui l'emprunte. Nos partenaires institutionnels à ce projet sont : le CAUE, la Fondation du Patrimoine, le Conseil Départemental et, nous l'espérons, Tulle'agglomération.

Et **vous aussi** vous pouvez être associés à ce projet ! C'est tous ensemble que nous transmettrons ce patrimoine à nos générations futures. Le mécénat qui va être ouvert pour cette opération permettra à chacun, habitant, entreprises, associations et amis de la commune, de s'impliquer dans ce projet citoyen et patrimonial tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Quelle que soit votre contribution, sachez que votre participation sera précieuse. La restauration de cet ouvrage d'art va permettre de soutenir le projet d'inscription d'un circuit de 10 km au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée via Tulle'agglomération.

Plus d'informations auprès du secrétariat de mairie ou sur le site internet dans la rubrique « Vie administrative ».

PLU

Au cours des 7 dernières années, notre pays a consommé l'équivalent d'un département pour son urbanisation. Pour préserver les espaces naturels, l'Etat demande aux communes de mettre en place un Plan Local d'Urbanisme.

Nous travaillons depuis bientôt deux ans avec un bureau d'étude, pour pouvoir proposer aux services de l'Etat, un PLU qui permette un développement harmonieux de notre commune, tout en préservant la qualité de notre environnement et la beauté de nos paysages.

Des réunions publiques seront programmées pour vous tenir informés des détails de sa mise en application.



AGENDA ESTIVAL 2017

8 juin au 28 juillet : Exposition « Mémoire des lieux Grauliérois »

Exposition réalisée et prêtée par l'Association pour la sauvegarde du Patrimoine Grauliérois sur les origines des noms des villages de la commune à la médiathèque Marimar.

15 juillet : Repas médiéval

Banquet accompagné d'un combat médiéval, vivez l'aventure du passé ! Animé par des cascadeurs et des comédiens de la troupe Quo Vadis. De 11h00 à 17h00.

15 juillet : Portes ouvertes de la piscine

Animations et goûter offert - Entrée gratuite

19 juillet : Randonnées et atelier nature accompagnés—Marais du Brezou

Une activité spéciale enfant qui mêle une randonnée et un atelier nature au cœur du site naturel exceptionnel du marais du Brezou ! 9h30-12h - À partir de 3 ans - Gratuit.
Renseignements et inscription obligatoires : Office de Tourisme Tulle en Corrèze .

19 au 25 juillet : Atelier « lire en short »

Lecture d'albums aux enfants, à la piscine municipale de Lagraulière.
Les lundis à partir de 16h, les mardis à partir de 17h. À partir de 3 ans.. Ouvert à tous et gratuit.
Plus d'infos auprès de la médiathèque.

21 juillet au 11 août : Lagraulière expose

Exposition des artistes de Lagraulière et des environs.
Entrée libre et gratuite salle du conseil municipal (mairie) du lundi au vendredi: 9h-12h/14h-17h30
samedi : 9h-12h / dimanches et jours fériés de 10h-12h.
Ouvert en continu jusqu'à 20h le jour de la fête votive.

26 juillet : Atelier nature et randonnée accompagnée—forêt de Blanchefort

Une activité spéciale enfant qui mêle une randonnée et un atelier nature au cœur du site naturel et exceptionnel de la forêt de Blanchefort ! À partir de 9h30 - À partir de 3 ans - Gratuit .
Renseignements et inscription obligatoire : Office de Tourisme Tulle en Corrèze.

28 juillet : CONCERT : LES HUMEURS CÉRÉBRALES

La soirée débutera en première partie avec « Biniouman ». À partir de 20h30 - Concert gratuit avec restauration sur place.

29 juillet : Fête votive

Vide-grenier toute la journée
Sortie pédestre et VTT
Animations pour les enfants
Groupes musicaux
Cuisse de bœuf à la broche
Bal populaire avec l'orchestre « Lou Parça »
Feu d'artifice.

2 août : Atelier nature et randonnée accompagnée—Marais du Brezou

Une activité spéciale enfant qui mêle une randonnée et un atelier nature au cœur du site naturel et exceptionnel du marais du Brezou ! 9h30-12h - À partir de 3 ans - Gratuit.
Renseignements et inscription obligatoire : Office de Tourisme Tulle en Corrèze .

2 août au 15 septembre : exposition « les fêtes Grauliéroises »

Exposition "Les fêtes grauliéroises", réalisée à partir de photos sur les nombreux chars et diverses animations, à la médiathèque Marimar, aux horaires d'ouverture. Gratuit et ouvert à tous.

Pour en savoir plus :

Mairie de Lagraulière

N° 05.55.73.71.04

Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Le samedi : 9h à 12h

Site : www.lagrauliere.correze.net

Médiathèque MARIMAR

N° : 05.55.73.75.58

Office de tourisme intercommunal Tulle et Cœur de Corrèze:

N° 05.55.26.59.61

Site: www.tulle-cœur-corrèze.com

Foyer rural de Lagraulière

Site : www.foyer-rural-lagrauliere.fr

La boule grauliéroise

N° 05.55.73.77.63

Vézère Ardoise

N° 05.55.84.95.66

Site : www.vezereardoise.fr/

Camping « Détente aux cabanes »

N° 06.31.33.00.44

Concours de pétanque en doublette

Tous les mercredi soir

du 21 juin au 26 juillet

Durée des parties 50min

Ouvert à tous!

Restauration et buvette sur place
à partir de 19h.



La Suite 73

Ce gîte de charme de 60 m² sur 2 niveaux, avec spa privatif, table de massage, salle de bain ouverte avec douche à l'italienne sur une grande chambre et son lit king-size.

www.lasuite73.com



Suivez les manifestations à venir de votre commune grâce à la rubrique **Agenda** de notre site internet. Ainsi que plein d'autres informations pratiques!
<http://www.lagrauliere.correze.net>

Horaires d'ouverture de la médiathèque

Du 10 au 28 juillet

Et du 21 août au 1er septembre

Mardi : 10h-12h / 14h30-17h

Mercredi : 9h-12h / 14h30-18h30

Jeudi : 15h30-19h

Vendredi : 14h30-18h

Du 1^{er} août au 19 août :

Mardi : 10h-12h

Mercredi : 16h-18h

Jeudi : 16h-18h

Vendredi : 10h-12h



Nous remercions tous ceux qui s'impliquent pleinement pour que nous puissions vous proposer un programme aussi diversifié. Nous vous souhaitons à tous, un très bel été Grauliérois!

Votre Conseil Municipal.